



OUVERTURE

Le bâtiment **B** de la mairie VOUS ACCUEILLE

Le bâtiment B de la mairie a fait peau neuve. Ce nouvel espace se veut fonctionnel et accueillant pour les administrés comme pour le personnel communal tout en offrant une esthétique contemporaine.

Rappel

En mai dernier, l'ancien bâtiment B de la mairie disparaît sous les coups des bulldozers : le bâtiment est ainsi intégralement rasé pour laisser place à une architecture plus contemporaine. Le nouvel espace offre une surface de 1 697 m². Sa structure comporte trois niveaux : le sous-sol, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Cet espace regroupe trois salles de réunion, vingt bureaux plus fonctionnels que les anciens, un grand hall d'accueil au rez-de-chaussée, ce qui n'existait pas dans l'ancienne annexe, et deux locaux d'archives.

L'esthétique

Certes, le côté fonctionnel des lieux a été l'un des axes majeurs du projet mais il n'a pas pour autant pris le dessus sur l'esthétique. Une attention particulière a été donnée à l'intégration du bâtiment dans son environnement. Des baies vitrées ornent les façades de ce bâtiment ; des pare-soleil coulissants protègent les bureaux. Une très belle intégration dans le parc de l'hôtel de ville.

La police municipale intercommunale a, elle aussi, déménagé. Depuis le mois de février, son adresse est 7 rue de la Réunion. (cf. p. 5)

VISITE SUR PLAN

du bâtiment **B** de la mairie Le rez-de-chaussée

→ Deux salles de réunion.

La première, la plus grande, accueille le conseil municipal et sert aussi de salle d'exposition, ouverte au public. La seconde est réservée aux services administratifs.

→ Les bureaux des élus municipaux.

Nouveauté, puisque les anciens locaux n'offraient pas assez de surface, désormais ils pourront vous y recevoir sur rendez-vous.

→ Le Service municipal des Sports.

Ce service, à destination des administrés, œuvre toute l'année afin de mettre en place des activités sportives municipales : **des activités nautiques, des activités terrestres** (babygym enfants-parents, gymnastique Senior), **des activités "Loisirs"** (tennis, Contrats Découvertes, Sport et Culture), **des activités durant les vacances scolaires** (stage multisports, Tickets Sports) et **des forfaits Ermont-Loisirs**.

→ Un ascenseur, permettant l'accès à toute personne handicapée ou accompagnée d'enfants en bas âge.

Service municipal des Sports
100 rue Louis Savoie
Bâtiment B
01 30 72 38 41



Le rez-de-chaussée

du bâtiment **B** de la mairie

Le premier étage

→ Une troisième salle de réunion, réservée aux services administratifs.

→ Le Service municipal des **Finances**, administrant la gestion des budgets et dépenses communales, n'accueille pas les administrés.

→ Le Service municipal de l'**Aménagement et de l'Urbanisme**. Ce service traite les demandes d'autorisation d'occupation des sols (permis de construire, permis de démolir, autorisation de lotir, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...) ainsi que les déclarations d'ouverture de chantiers et d'achèvement des travaux. Il gère également les dossiers généraux tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), la création des zones d'aménagement concerté, les opérations d'aménagement, leurs cahiers des charges, les acquisitions et cessions de parcelles bâties et non bâties, les expropriations. Il communique de même les informations cadastrales émanant des services départementaux.



→ L'**Action Culturelle** est un service municipal qui recense, organise et coordonne toutes les manifestations culturelles émanant des bibliothèques, du conservatoire, des théâtres et des associations culturelles. Ce service fait en sorte de valoriser ces actions, de favoriser les relations entre elles et de créer des réseaux qui permettent la circulation des publics. Il défend également les rencontres au niveau des pratiques amateurs et il soutient les projets privilégiant les partenariats, qu'ils soient inter-structurels ou avec des artistes. Enfin, il programme les cycles de conférences *Visages de l'Art* et les sorties culturelles.

Service municipal de l'Action Culturelle
100 rue Louis Savoie
Bâtiment B
01 30 72 37 11

Service municipal de l'Aménagement et de l'Urbanisme
100 rue Louis Savoie
Bâtiment B
01 30 72 38 53



LES HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi :
9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Judi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h
& 14 h-16 h 30

